



Bulletin D'Inscription Saison 2011/2012

Tarif Saison 2011 / 2012 :

Année de naissance :

• 2003, 2004, 2005 :	104,00 €	Seniors (1993 et -) :	162,00 €
• 2002, 2001, 2000 :	132,00 €	Administrateur :	110,00 €
• 1999, 1998 :	137,00 €	Arbitre non joueur :	75,00 €
• 1997, 1996 :	142,00 €	Dirigeant :	50,00 €
• 1995, 1994 :	142,00 €		

Un tee-shirt d'échauffement sera offert à chaque joueur.

RENOUVELLEMENT IMPERATIF AVANT LE 15 JUILLET 2011 - Après cette date le tarif de la licence sera majoré de +15,00 €

Dans une même famille :

- 2^{ème} adhésion : réduction de 25 %
- 3^{ème} adhésion : réduction de 50 % (La réduction s'applique sur la licence la moins chère).

DOCUMENTS NECESSAIRES :

1. Cette fiche complétée (au dos)

2. L'imprimé ci-joint de « Demande d'adhésion » : rempli par vous-même (section fiche de renseignements adhérent) et par le Centre Médico-sportif ou votre médecin particulier (certificat médical en bas de page).

(veuillez prendre connaissance du contrat d'assurance au dos de ce document et des options 1 et 2).

3. La cotisation annuelle : Le règlement peut se faire en 1 ou 2 fois avec 1 ou 2 chèques de la moitié de la somme due.

Dates et modalités de règlement :

- 1^{er} chèque d'un montant de : en date du :
- 2^{ème} chèque d'un montant de : en date du :

4. 2 photos et 2 enveloppes timbrées non libellées

5. L'autorisation parentale (au dos)

6. Afin que le club puisse commander le matériel nécessaire, merci de compléter le bon de commande ci-joint.

7. Visite Médicale gratuite au Complexe Sportif Mangin Beaulieu :

- **Mercredi 08 juin 2011 =** 09h00 à 12h00 => 2002 à 2005
14h00 à 17h00 => 1999, 1998, 1995 et 1994
- **Mercredi 15 juin 2011 =** 09h00 à 12h00 => 2000 et 2001
14h00 à 17h00 => 1996, 1997 et seniors
- **Mercredi 22 juin 2011 =** 09h00 à 12h00 => nouveaux licenciés

Le joueur doit appliquer les consignes de jeu données par l'entraîneur qui est le seul habilité à les définir et doit accepter de jouer dans le collectif choisi par l'entraîneur.

Les parents des joueurs mineurs doivent assurer (à tour de rôle) les déplacements des équipes en fonction d'un planning établi par le dirigeant de l'équipe en début de saison. En cas d'impossibilité, ils s'arrangent avec une autre famille en permutant leur tour et doivent prévenir le dirigeant de ce changement. Pour les équipes engagées en Championnat de France, le club assume les frais de déplacements.

Pour les déplacements, le véhicule doit être assuré, et ne peut être conduit par un Jeune apprenti « en conduite accompagnée ».

Chaque parent est sollicité pour le lavage des maillots de l'équipe. Le sac des maillots doit être de retour dans le local de rangement au plus tard le mercredi d'après match.

Au cours des matchs et lors des entraînements, il est exigé de chacun le respect envers ses partenaires, son entraîneur, son dirigeant d'équipe, ses adversaires, les arbitres et le public. Chacun doit être conscient qu'un comportement irresponsable peut pénaliser l'équipe et le Club.

Tout licencié sanctionné par les instances disciplinaires de la FFHB devra acquitter l'éventuelle amende accompagnant la sanction sportive et ceci quel que soit le championnat concerné.

Tout joueur désireux de quitter le club en cours d'année doit en informer l'entraîneur et le bureau directeur.

Tout joueur blessé, en cours de saison, ne pourra prétendre à aucun remboursement de licence.

Tout joueur blessé, à l'entraînement ou au match, doit prévenir au plus vite le secrétariat afin de déclarer l'accident auprès de l'assurance de la Fédération Française de Handball.

Tout licencié doit assister aux travaux de l'Assemblée Générale du club.

P.S. : N'oubliez pas de signaler tout changement d'adresse ou autres coordonnées en contactant le secrétariat.

Bulletin D'Inscription Saison 2011/2012

Nom Joueur Prénom Joueur :

Né le :

Nom Parent : Prénom Parent :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Tél domicile : Portable (mère) : Portable (père) :

Portable (joueur) : Mail :

Autorisation Parentale

Je, soussigné M. ou Me (Nom, Prénom) : agissant en qualité de responsable légal, autorise les dirigeants du H.B.C.N. à prendre toutes dispositions s'imposant en cas d'accident survenant à mon enfant (Nom, Prénom) et autorise mon fils à être véhiculé dans la voiture d'une personne désignée pour le transport ou à prendre les transports en commun ; et autorise mon fils au droit à l'image : photos, films pour le site internet.

A.....le

Signature :

Numéros de téléphone en cas d'accident :

Informations médicales particulières :

Le règlement Intérieur du Club

1. Chaque adhérent devra toujours avoir une attitude de respect et d'écoute envers les divers responsables du club qui sont tous des bénévoles et envers les autres licenciés. Il devra adopter un comportement responsable au sein du club (respect des horaires, du matériel, aptitude à donner « un coup de main » pour la bonne marche du club tant au niveau arbitrage, qu'à l'encadrement d'équipes jeunes ou à leur entraînement).

2. Tout joueur doit être licencié au Club. Il doit fournir un certificat médical, en plus des documents demandés lors de son inscription. Le joueur ne pourra s'entraîner que lorsqu'il aura déposé son dossier complet au Club.

3. Les joueurs mutants vers le HBC Nantes doivent régler les frais de mutations.

Le matériel, les locaux (salles, vestiaires...) sont indispensables à la pratique du Handball. Chacun s'engage à les respecter.

4. Les horaires d'entraînements sont fixés en début de saison par le Club. Il convient de préciser que les entraîneurs sont responsables des Jeunes mineurs uniquement pendant ces horaires. Les familles doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur. En cas de changement d'horaire, les parents seront prévenus par courrier (posté ou remis au joueur) ou par affichage.

5. La présence aux entraînements et aux matchs est obligatoire. Cependant, en cas d'absence, les joueurs doivent avertir leur entraîneur afin que celui-ci puisse en tenir compte pour l'organisation de ses séances d'entraînement et des matchs.

Je, soussigné (nom-prénom)..... reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter et/ou à le faire respecter par mon enfant durant toute la saison.

Date :

Signature du licencié :

Signature des parents :